

# DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES AFFAIRES CULTURELLES

## 2003 EN BREF

Dans son dernier ouvrage, Jean-Claude Guillebaud observe que « Sans le savoir, nous sommes déjà entrés dans un nouveau monde. La rupture que vous vivons est si radicale que les changements vont, cette fois, bien plus vite que les idées. (...) La plupart de nos analyses, de nos discours et de nos querelles campent dans un passé révolu et entretiennent des oppositions d'autant plus théâtrales qu'elles deviennent sans vrai contenu. Ce déphasage est redoutable. » Aussi, « ...toute analyse implique une part d'engagement personnel, un « parti pris ». Autant s'en expliquer dès le début, et si possible sans ruse. »

Le parti pris de Jean-Claude Guillebaud est inspiré d'une formule du sociologue Max Weber: « *La politique, c'est le goût de l'avenir* ». Nous le faisons nôtre dans la politique mise en œuvre par le DIPAC.

Les grandes réformes qui touchent tous nos ordres d'enseignement, de la scolarité obligatoire à l'université, sans oublier l'appui à la jeunesse, la culture et le sport, doivent être également appréciées à l'aune de cette rupture, de ce changement qui va plus vite que les idées et qui nous pose tant de questions. Qui sera réellement l'enseignant de demain? Comment enseignera-t-il? Comment fera-t-il pour apprendre à ses élèves à maîtriser l'explosion de la connaissance initiée par Internet? Et qui seront ces élèves ou ces étudiants? Dans quelles structures familiales vivront-ils?

Oui, ces problèmes peuvent nous paraître bien lointains. Mais *a priori* seulement, car nous devons y réfléchir maintenant pour ne pas figer nos structures et nos programmes dans un passé qui sera vite révolu. C'est d'autant plus vrai que les ressources financières des collectivités publiques s'amenuisent et que nous devons anticiper pour faire les meilleurs choix, les plus durables, serions-nous tentés de dire...

Et puis, de nos jours, il est une autre donnée que nous ne pouvons plus ignorer: la formation est toujours plus appelée à rendre des comptes, à prouver son efficacité. C'est ce que réclament publiquement les acteurs politiques, économiques ou sociaux, les parents et nos concitoyens. L'école ne peut plus vivre en vase clos. Les performances de nos élèves et de nos étudiants sont comparées avec celles des autres pays et des autres cantons, à travers des enquêtes de type PISA, appelées à se multiplier dans un futur proche. Nous nous devons donc de montrer que les moyens ont été investis à bon escient. Certes, on peut déplorer cet état de fait. Mais on doit également y voir une chance, pour nos élèves et pour notre canton: celle de nous inciter à dépasser nos limites, à viser une excellence qui ne sera pas réservée à une minorité privilégiée mais que nous pourrions offrir à chacun. C'est le plus grand défi lancé à l'instruction publique. Mais c'est aussi le plus beau, car au fond, la formation, c'est l'envie de donner le meilleur avenir possible à nos enfants.

### **Secrétariat général**

En 2003, les missions confiées au secrétariat général ont été élargies dans le cadre de la réorganisation du département de l'instruction publique et des affaires culturelles (DIPAC), avec le rattachement de l'office de la statistique et de l'informatique scolaires (OSIS) et de la juriste du département.

Issu de la dissolution du service de la formation des enseignants, de l'enseignement secondaire 2 et de l'informatique scolaire (SFE2IS), l'OSIS regroupe, depuis l'été 2003, l'entité de l'informatique scolaire et l'ancien office de la recherche et de la statistique scolaire. Le déploiement de l'informatique scolaire dans les écoles du canton (projet ICT 01-04) et le développement d'indicateurs statistiques permettront de renforcer le secrétariat général dans ses missions d'état-major du chef du département et de coordination dans la gestion des ressources du DIPAC.

Depuis novembre 2003, le secrétariat général traite également les problèmes de droit qui se posent dans le cadre des tâches assumées par le département et travaille en étroite collaboration avec le service juridique de l'Etat pour tous les problèmes de droit de portée générale ou certaines questions spécifiques qui ne relèvent pas des tâches du département. Relevons que la juriste du département offre encore un appui juridique au service de la formation professionnelle (SFP).

Le secrétariat général a été très impliqué dans le suivi des travaux de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). En effet, depuis le mois de juin 2002, le secrétaire général du DIPAC assume la présidence de la Conférence des secrétaires généraux de la CIIP.

Les comptes 2003 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de recettes de quelque 273.115 francs. Durant l'exercice écoulé, les indemnités de remplacement découlant de maladies, d'accidents et de congés maternité se sont élevées à 4.998.327 francs.

La commission cantonale des constructions scolaires a poursuivi l'élaboration de nouvelles directives et recommandations concernant, d'une part, l'aménagement et l'équipement des classes destinées à l'enseignement obligatoire et pour la construction et la transformation d'installations sportives et, d'autre part, de nouvelles normes de subventionnement concernant les bâtiments scolaires communaux et les installations sportives. Les subventions cantonales 2003 pour des constructions scolaires et sportives communales et intercommunales se montent à 6.433.904 francs.

## ***Enseignement et formation***

### ***Enseignement obligatoire***

En raison de l'officialisation de la 1<sup>ère</sup> année d'école enfantine, on compte, en août 2003, 159 classes enfantines (147,5 en août 2002), 36 communes ayant déjà officialisé leur école enfantine. Pour rappel, les communes ont un délai de quatre ans pour institutionnaliser la 1<sup>ère</sup> année d'école enfantine (4 ans), soit jusqu'au terme de l'année scolaire 2004-2005.

Dans l'enseignement primaire, le fléchissement observé ces dernières années se poursuit. Le nombre d'élèves a passé de 10.136 en 2002-2003 à 9944, pour 2003-2004. Le nombre de classes est également en diminution: 574 classes en 2002-2003 contre 564 en 2003-2004.

Le marché de l'emploi est demeuré pléthorique pour les enseignant-e-s du degré préscolaire. Pour le primaire, la situation est devenue plus tendue que par le passé. En effet, il n'y a pas d'équilibre entre les postes offerts et les étudiant-e-s qui ont quitté leur formation initiale, en raison du nombre peu élevé de départs à la retraite et de la diminution du nombre de classes pour l'année scolaire 2003-2004.

Dans le secondaire 1, on dénombre 8509 élèves à la rentrée 2003-2004 (8074 en 2002-2003). Le nombre de classes se monte à 456,5 en 2003-2004, contre 446 en 2002-2003. Cette augmentation est consécutive à celle qui a touché auparavant le degré primaire.

Sur la base des rapports établis par les commissions « plans d'études », « évaluation » et « structures », le DIPAC a lancé les travaux de conception de la réforme du secondaire 1, dans le but de renforcer la cohérence du système en améliorant le passage des élèves vers les formations post-obligatoires. Pour rappel, cette réforme comprend trois volets: la fusion des filières moderne et préprofessionnelle en une voie générale; la réécriture du Plan d'études neuchâtelois du secondaire (PENSE); la redéfinition de l'Appréciation du travail des élèves au secondaire 1 (ATES). La mise en œuvre est prévue en août 2005.

### **Formation professionnelle**

Au sein de l'Espace BEJUNE, le projet de convention visant à regrouper toutes les écoles de niveau HES en un seul établissement est désormais achevé. Ce texte sera soumis aux trois parlements en 2004. S'il est adopté, il permettra la création de la Haute école ARC pour la rentrée de l'automne 2004. Ce regroupement des petites écoles HES de l'Arc jurassien en une seule entité membre des HES-SO et S2 est indispensable pour répondre aux exigences de la Confédération en matière de « taille critique » et garantir la pérennité des filières HES de notre région.

Lors de la session de décembre 2003, dans le cadre des mesures d'économies proposées par le Conseil d'Etat, le Grand Conseil a accepté qu'une partie des coûts des cours interentreprises soit prise en charge par le fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels. En réduisant ainsi de près d'un million par an sa participation au financement des cours interentreprises, Neuchâtel se rapproche des pratiques des autres cantons suisses tout en demeurant plus généreux que la plupart d'entre eux.

Les préparatifs de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, sont une préoccupation constante. Outre la nécessité d'élaborer une nouvelle loi cantonale, les nouvelles bases légales fédérales impliqueront dans les années à venir la révision de près de 300 règlements d'apprentissage de toutes les professions. Ce processus sera mené par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), en très étroite collaboration avec les associations professionnelles nationales qui en définissent les contenus.

Par ailleurs, d'importantes réformes sont programmées par l'OFFT en collaboration avec les associations du monde du travail et la CDIP. Ce mouvement considérable entraînera sans aucun doute une augmentation très sensible des dépenses de formation à la charge des cantons, en particulier de ceux qui, comme le nôtre, abritent de nombreuses écoles professionnelles. Autre conséquence de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle (nLFPr), l'intégration complète des formations des domaines de la santé, du social et des arts au sein de la formation professionnelle réglementée au plan fédéral. Notre canton a heureusement anticipé cette évolution en créant notamment le Centre Pierre-Coullery et la Haute école de soins infirmiers.

A la rentrée 2003-2004, la Haute école neuchâteloise (HEN) compte 779 étudiants (596 en 2002-2003). Le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) dénombre 1606 élèves à temps partiel (1417 en 2002) et 1057 élèves à plein temps (1190 en 2002). 728 apprentis (686 en 2002) suivent les cours du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB). L'effectif du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) atteint 960 élèves à temps partiel (893 en 2002) et 1341 élèves à plein temps (1245 en 2002). Issu de la réorganisation des formations du domaine santé-social, le Centre Pierre-Coullery (CPC) compte 209 élèves.

Au total, 2558 apprentis sont sous contrat dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (2577 en 2002).

### **Formation universitaire**

Dans le cadre de la réorganisation du département, le nouveau service de la formation universitaire regroupe les missions autrefois confiées au service de l'enseignement universitaire (sans les affaires juridiques qui passent au secrétariat général) et au service de la formation des enseignants, de l'enseignement secondaire 2 et de l'informatique scolaire (sans l'informatique scolaire qui rejoint l'office de la statistique et de l'informatique scolaires attaché au secrétariat général).

### **Enseignement secondaire 2**

Dans les mesures d'assainissement prévues par le Conseil d'Etat figuraient les économies pouvant être réalisées en supprimant les doublons dans l'offre d'options proposée par les lycées académiques ainsi que la fermeture de l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont. La première étude a permis de montrer que, dès l'entrée en vigueur de la nouvelle maturité gymnasiale, les directions avaient mis en place des procédures permettant de limiter les doublons tant au niveau des options spécifiques que des options complémentaires. Poursuivant la réflexion, un document régissant la répartition des enseignements en cas de petits effectifs est en

consultation. Quant à la seconde mesure, le Grand Conseil a préféré y surseoir afin de conserver au Val-de-Travers une voie de formation secondaire 2.

Les mesures d'économies sont difficiles à définir dans les écoles du secondaire 2 en raison de l'arrivée du bourrelet démographique au niveau 10. Ainsi, le nombre des élèves entrés dans la voie de maturité gymnasiale en 2003 est supérieur de cent unités à celui de la rentrée 2002. Le phénomène devrait se poursuivre pendant quelques années encore. Le nombre de titres délivrés en juin 2003 s'est élevé à 733, dont 513 titres de maturité suisse.

### **Université**

La politique universitaire suisse connaît de nouveaux développements dans le sens où elle prend en compte aussi bien les universités et les écoles polytechniques que les hautes écoles spécialisées. La discussion du message "Formation, recherche et technologie" aux Chambres fédérales s'est conclue sur une augmentation modérée (4,75%) des subventions, inférieure à celle que proposait au départ le Conseil fédéral (6%). Les subventions sont accordées en fonction de paramètres partiellement renouvelés et favorisant les projets de coopération qui engendrent un fort effet restructurant. Pour l'Université de Neuchâtel, on peut s'attendre à une croissance globale des subventions fédérales pour la prochaine période quadriennale. Mais deux conditions, au moins, devront être réalisées: conserver la qualité d'enseignement et le volume des recherches, d'une part, garantir une utilisation adéquate des ressources supplémentaires affectées à l'amélioration de l'encadrement, d'autre part.

Dans toutes les universités et hautes écoles et au sein de la Conférence universitaire suisse, la mise en place du système de Bologne se révèle être d'une grande complexité. Les conditions d'accès au master, après l'obtention du bachelor, viennent d'être réglées. Un processus d'accréditation s'appliquera aux hautes écoles lorsque les premières phases d'analyse-qualité, actuellement en cours, seront achevées. La certification des hautes écoles mettra en exergue des centres d'excellence et de compétences qui valoriseront l'institution dans son ensemble. L'Université de Neuchâtel n'échappera pas à cette exigence à laquelle répondra le futur mandat d'objectifs.

Par ailleurs, il apparaît que les universités suisses vont être obligées de travailler en réseaux toujours plus serrés. C'est dans cette perspective que s'inscrivait le projet d'un éventuel rattachement des filières économiques de notre Alma Mater à l'Ecole des HEC de Lausanne. Cette démarche a été interrompue au vu des difficultés de réalisation auxquelles on pouvait s'attendre, par les incertitudes repérées au plan financier et par le manque d'adhésion à un projet intéressant mais risqué. De leur côté, les possibilités d'un rapprochement entre le CSEM, l'institut de microtechnique, l'Observatoire cantonal, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, sous la forme d'un Pôle des microtechniques, se précisent. La création par l'EPFL du Laboratoire de technologie spatiale (LTS) à Neuchâtel constitue un signe encourageant et préfigure les structures dans lesquelles pourrait s'inscrire le Pôle envisagé.

La nouvelle loi sur l'Université est entrée en vigueur pour certains de ses articles dès le 1<sup>er</sup> avril 2003 et pour l'ensemble du texte le 15 octobre 2003. Le nouveau Conseil de l'Université a été constitué dès le printemps. La première tâche importante de cet organe, outre la constitution de son bureau, a été d'organiser la mise au concours du poste de recteur et la sélection des candidatures aux fins d'aboutir à une proposition à l'intention du Conseil d'Etat.

L'effectif des étudiants de l'Université, pour l'année universitaire 2002-2003, était de 3262 (3215 pour 2001-2002), dont 1689 étudiantes (1671 pour 2001-2002).

### **Formation des enseignants**

Suite aux décisions prises par le Comité stratégique de la HEP-BEJUNE, le Comité de direction et les chefs de service ont été mandatés pour entreprendre une étude portant sur l'amélioration de l'organisation actuelle et sur les perspectives de conduite de la HEP-BEJUNE. Le statut harmonisé de l'ensemble du personnel de l'institution est également à l'étude. A la rentrée d'août 2003, la HEP-BEJUNE comptait quelque 110 nouveaux étudiants en formation initiale préscolaire et primaire, répartis sur les trois sites de l'école, 76 nouveaux étudiants secondaires, dont 32 inscrits pour l'obtention du diplôme secondaire 1 et 2, et 16 pour l'obtention d'un certificat, acquis après

une formation en emploi. Le nombre total d'étudiants fréquentant l'ensemble des années de formation et des plates-formes 1, 2 et 3 s'élève à 504.

### **Services parascolaires – Office des Bourses**

En matière de lutte contre la violence et les incivilités juvéniles, six clips (films de trois minutes tournés comme des spots publicitaires) ont été créés par le service de la jeunesse et diffusés par Canal Alpha, sur des thèmes éducatifs. Intitulés les *Educlips*, ils ont été systématiquement suivis de débats d'env. 20 minutes, entre personnalités neuchâteloises de l'éducation. Il s'est agi d'amener les parents à réfléchir à l'éducation de leurs enfants. Ces *Educlips* ont ensuite été envoyés, à fin décembre 2003, à quelque 5900 parents d'enfants âgés de 10 à 14 ans, sous forme de DVD traduits en dix langues. Il a été ainsi possible de toucher également les communautés étrangères de notre canton.

Le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) a été créé en 2003, dans le but d'offrir, d'une part, des mesures concrètes pour informer, former et appuyer les enseignants et les autres professionnels des écoles, afin de leur donner des moyens de mieux gérer le stress et de prévenir les cas d'épuisement professionnel, d'autre part, un soutien individualisé destiné à ceux qui souffrent d'épuisement professionnel. Le CAPPES propose aussi des mesures adaptées aux établissements scolaires et en collaboration avec les activités de *Relation sans violence*.

On observe une hausse des charges dans le secteur des bourses. Le nombre de bénéficiaires d'aide est en effet en augmentation dans plusieurs secteurs: il a augmenté de 10% à la HEP BEJUNE, de 12,5% dans les écoles professionnelles et techniques à plein temps, de 8% dans les HES, de 12,5% à l'Université de Neuchâtel ou encore de 14% dans les universités des autres cantons. A l'inverse, l'aide aux requérants effectuant des apprentissages a baissé de 18%. Cette dernière évolution reflète les choix des élèves libérables à la fin de la scolarité obligatoire et la diminution de l'offre de places d'apprentissage dans notre canton.

A l'OCOSP, la consultation pour adultes - c'est-à-dire pour les personnes âgées de 20 ans et plus, hors d'études ou d'apprentissage - a considérablement augmenté au cours des dernières années. Les OROSP ont ouvert 805 dossiers pour des adultes en 2002-2003 (19% des prestations de conseil), alors qu'en 1991-1992, 480 dossiers avaient été ouverts. La différence (325 consultations en plus) représente une augmentation de 68% en 12 ans. En vertu de convention signée entre le DEP et le DIPAC, 140 personnes au chômage ont été reçues en consultation individuelle d'orientation professionnelle par les psychologues-conseillers-ères des OROSP à la demande des ORP (en moyenne 5,5 heures de consultation par personne) en 2002-2003. Par ailleurs, 94 autres personnes au chômage ont également été reçues en consultation dans les OROSP, à leur demande, sans être signalées par les ORP (consultations hors convention).

Le taux d'autofinancement du CBVA s'élève à 90% en 2003 (22% en 2000, 57% en 2001 et 77% en 2002). L'objectif d'autofinancement fixé par le Conseil d'Etat devrait donc être atteint en 2004.

Le nombre de signalements a, à nouveau, augmenté dans chaque secteur de l'OMP, après la diminution observée l'année précédente. En moyenne, cet office a enregistré 3,5 signalements par jour ouvrable en 2003. Il y a onze ans, ce nombre était de 1,5 par jour ouvrable.

En 2003, l'office de la petite enfance (OPE) a intégré 15 nouvelles institutions dans le cadre du plan d'équipement cantonal et a mis en œuvre des mesures destinées à former le personnel sans qualification reconnue et les responsables de crèches sans formation spécifique. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2003, date d'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants, l'OPE assume la fonction d'autorité cantonale compétente, consultée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), pour examen et préavis au sujet des demandes émanant d'organismes neuchâtelois. L'Etat a soutenu l'accueil extra-familial à hauteur de 2.665.000 francs en 2003 (824.000 francs en 2002).

### **Culture**

Les ateliers de Paris et de Berlin ont été occupés par cinq artistes neuchâtelois en 2003. Le canton pourra à nouveau disposer des appartements-ateliers de New York et de Barcelone en 2005.

Le 29 avril 2003, le Grand Conseil a adopté le décret portant adhésion du canton de Neuchâtel à la convention intercantonale relative à la création de la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR) qui a ouvert ses portes le 23 septembre 2003. La première volée comprend 16 élèves sélectionnés à la suite d'un concours. Une jeune comédienne neuchâteloise figure parmi les étudiants qui ont commencé leur formation à la HETSR.

Le Grand Conseil a approuvé une adaptation de la taxe sur les spectacles prélevée par certaines communes, le 28 janvier 2003. Le taux de la taxe sera ramené de 15% à 10%. Le produit de la taxe sera affecté à la promotion des activités culturelles ou sportives, en fonction de sa provenance, et une partie du produit de la taxe, perçue par les communes pour les représentations cinématographiques, sera versée à un fonds cantonal pour l'encouragement de la culture cinématographique. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Le 28 janvier 2003, le Grand Conseil a également adopté la nouvelle loi sur le cinéma qui comprend deux volets. D'une part, elle permet d'encourager la culture cinématographique au moyen d'un fonds permettant de soutenir la production et la réalisation de films ayant un lien direct avec le canton, la distribution et la projection de tels films et la sensibilisation des enfants au cinéma. D'autre part, elle fixe l'âge d'admission normal pour l'entrée au cinéma est à 16 ans alors qu'il était auparavant fixé à 18 ans. L'âge d'admission peut être toutefois élevé à 18 ans lorsque le genre de film le justifie ou abaissé si le mineur est accompagné d'un adulte ayant autorité sur lui. Afin de faciliter le choix des jeunes spectateurs et de leurs parents, l'âge légal est désormais accompagné d'un âge conseillé.

Une vaste réflexion a été menée par le service des affaires culturelles, la commission consultative de la culture ainsi qu'au sein d'un groupe de travail mandaté par celle-ci, dans la perspective d'améliorer et de redéfinir l'appui de l'Etat de Neuchâtel à la culture en général et aux artistes en particulier, répondant en cela également aux désirs exprimés par deux motions acceptées par le Grand Conseil. Cette analyse débouchera vraisemblablement sur une révision de la loi sur l'encouragement des activités culturelles, du 25 juin 1991.

Dans le but de développer la création théâtrale professionnelle et de favoriser la collaboration entre la Compagnie du Passage, à Neuchâtel, et le Théâtre Populaire Romand (TPR), à La Chaux-de-Fonds, une convention de partenariat a été signée le 17 juin 2003. Cette convention qui porte sur les années 2003, 2004 et 2005 permet à l'Etat d'apporter un appui supplémentaire à la création théâtrale professionnelle de ces deux institutions et, à celles-ci, d'accentuer notamment leurs collaborations en favorisant la diffusion de leurs productions.

Le service de la protection des monuments et des sites (SPMS) a poursuivi le recensement architectural des zones rurales du canton de Neuchâtel en 2003, avec l'appui financier du Fonds national de la recherche scientifique. Il a mené ou participé à des recherches historiques, à des inventaires, à des investigations archéologiques ou techniques et à des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des dendrochronologues et des restaurateurs d'art. Il a également participé à la 10<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine, des 13 et 14 septembre 2003, sur le thème "Verre et vitrail".

En 2003, pour la première fois, le *Prix du Musée du Conseil de l'Europe* a récompensé une institution suisse: en l'occurrence, le Laténium «pour sa contribution à une meilleure compréhension du patrimoine culturel européen». Cent-vingt dossiers étaient en concurrence. Aux espaces consacrés à l'archéologie neuchâteloise s'ajoute chaque année une exposition temporaire. En 2003, Lutèce et les Parisii furent à l'honneur, en collaboration avec le Musée Carnavalet de Paris. Grâce à un don important de la Fondation de la famille Sandoz, le «jardin de la découverte» se présente désormais sous sa forme définitive. La réalisation a été inaugurée le 13 septembre 2003.

Au service des archives, à fin 2003, le système de gestion électronique des documents (GED) comptait quatorze mille huit cents documents intéressant aussi bien les inventaires d'archives, le fonds documentaire ainsi qu'une partie du fonds iconographique (photographies). Le site Internet du service a été enrichi de vingt inventaires. Dans le cadre de l'audit mené en 2001-2002 par la maison Trialog S.A., une évaluation d'un logiciel pour la gestion des archives a été rédigée par le service du traitement de l'information et le service des archives de l'Etat. Le 5 novembre 2003, le Grand Conseil a adopté un crédit de 950.000 francs destiné au service, dont 400.000 francs sont affectés à l'acquisition d'un tel instrument.

## **Sport**

Les missions du service des sports ont été redéfinies en 2003. Pour rappel, le Conseil d'Etat avait annoncé, dans son programme de législature, qu'il entendait promouvoir une nouvelle politique du sport. Afin de concevoir et de mettre en œuvre cette politique, le service des sports sera détaché du service de la jeunesse pour dépendre directement du chef du DIPAC, dès l'entrée en fonction de la nouvelle cheffe de service, Mme Patricia Gacond, nommée par le Conseil d'Etat, le 26 novembre 2003. Mme Gacond succède à M. Roger Miserez qui a fait valoir son droit à la retraite.

En 2003, la société du Sport-Toto a versé au canton la somme de 1.055.693 francs (1.186.408 francs en 2002), calculée selon les enjeux et la population. Un montant de quelque 496.400 francs (482.000 francs en 2002) a été attribué aux diverses associations sportives neuchâteloises. Par ailleurs, les constructions, aménagements d'installations sportives non affectées à l'usage scolaire, ainsi que les acquisitions de matériel de sport ont été subventionnées à hauteur de 464.280 francs (295.700 francs pour 2001).

Durant la saison s'étendant du 1<sup>er</sup> octobre 2002 au 30 septembre 2003, 60.593 nuitées ont été enregistrées dans les bâtiments mis à disposition pour les camps d'hiver et d'été, en Valais (57.539 nuitées pour l'année précédente).

En ce qui concerne l'action "Sport pour Tous", en Valais, durant l'exercice 2002-2003 le pourcentage des nuitées dans les camps s'élève à 24% (7,3% en 1986 et 9% en 2001-2002).

## 10. SERVICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES

### 10.1. Généralités

#### ***Commission cantonale des biens culturels***

La commission cantonale des biens culturels a siégé deux fois en séance plénière en 2003. La sous-commission pour le patrimoine architectural rural s'est, quant à elle, réunie à cinq reprises.

#### ***Personnel***

- 1 chef de service 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiéviste 60%
- 2 historiennes des monuments 90% et 80%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 2 collaboratrices administratives 70% et 50%

### 10.2. Connaissance

#### ***Recensement des bâtiments***

Le recensement architectural des zones rurales du canton de Neuchâtel s'est poursuivi cette année, avec l'appui financier du Fonds national de la recherche scientifique. Quatre personnes s'en occupent à temps partiel: deux collaborateurs du service, Mme Nicole Froidevaux et M. Bernard Boschung, et deux chercheurs mandatés par la Société suisse des traditions populaires, Mme Annette Combe et M. Daniel Glauser. Ce recensement complète celui des zones d'ancienne localité; il se prolongera par la publication des deux ouvrages neuchâtelois de la série "Les maisons rurales de Suisse". Mme Claire Piquet enrichit ce recensement par celui des bâtiments à caractère non rural les plus marquants des zones concernées. A fin 2003, le recensement du district du Val-de-Ruz était terminé et celui du district de La Chaux-de-Fonds en voie d'achèvement.

#### ***Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires***

Le service a mené ou participé à des recherches historiques, à des inventaires, à des investigations archéologiques ou techniques et à des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des dendrochronologues et des restaurateurs d'art. Les principaux édifices concernés sont les suivants: thermes gallo-romains de Serrières, ancienne abbaye de Fontaine-André, tours des Prisons et de Diesse, jardin du Prince, pavillon Hirsch de l'Observatoire à Neuchâtel; Fleur-de-Lys 1 à Marin; châteaux de Colombier et de Gorgier; village et château de Peseux; pavillon de vigne à Colombier; Grand-Rue 1 à Auvernier; Jean-Labran 4, au Petit-Chézard; maison paysanne au lieu-dit La Paroisse à La Brévine; moulin de Bayerel à Saules; théâtre, Maison Blanche et loge maçonnique à La Chaux-de-Fonds; bâtiment administratif des



moulins du Col-des-Roches au Locle; ferme du Grand-Cachot-de-Vent à La Chaux-du-Milieu; Place d'Armes 1, Grand-Rue 10 et Pasquier 7 à Fleurier; château d'Ivernois et prieuré à Môtiers; fontaines et croix monumentales, bâtiments Heimatstil du canton.

L'étude des problèmes posés par la conservation de la "pierre jaune", matériau de construction particulièrement représenté dans le patrimoine du canton, s'est poursuivie en 2003 en collaboration avec l'Expert Center pour la conservation du patrimoine bâti (EPFL) et l'Institut de géologie de l'Université de Neuchâtel.

### 10.3. Protection

#### *Arrêtés de mise sous protection*

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les cinq objets suivants:

**Neuchâtel:** Beaux-Arts 22; **Fenin-Vilars-Saules:** moulin de Bayerel; **Fleurier:** Grand-Rue 10 et Place d'Armes 1; **Môtiers:** poids public, place de la Gare.

Le Conseil d'Etat a aussi adopté un arrêté de mise à l'inventaire, en application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir, pour **Boveresse:** ferme au lieu-dit "Le Chablais".

#### *Permis de construire et plans d'aménagement*

Les dossiers de permis de construire soumis au service concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

Le nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2000	2001	2002	2003
178	220	225	222

### 10.4. Conservation

#### *Chantiers*

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par le service. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques, notamment pour l'utilisation des mortiers de chaux, le traitement des maçonneries et de la pierre de taille.

#### *Subventions cantonales et fédérales*

En 2003, 30 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 685.869 francs, et 33 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant total de 1.260.546 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles. Les subventions cantonales versées en 2003 se sont élevées à 800.000 francs (non compris les subventions cantonales versées pour la restauration du théâtre de La Chaux-de-Fonds, octroyées par le Grand Conseil) et les subventions fédérales à 1.774.235 francs. Des chantiers de grande envergure de bâtiments en cours de restauration ont fait l'objet de décisions de subventionnement

en 2003, tels le château d'Ivernois et ses dépendances à Môtiers, l'immeuble Grand Rue 10 à Fleurier, le moulin de Bayerel à Saules ou la Maison Blanche à La Chaux-de-Fonds. Certains d'entre eux sont en particulièrement mauvais état et ne peuvent attendre une restauration sans risque d'une perte irrémédiable; il est à noter que dès 2005/06, la quasi-totalité du poids du subventionnement des restaurations de monuments historiques sera mise à la charge du canton par la nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons. Il importe donc de régler d'ici là les cas les plus urgents pouvant encore faire l'objet d'un appui de la Confédération.

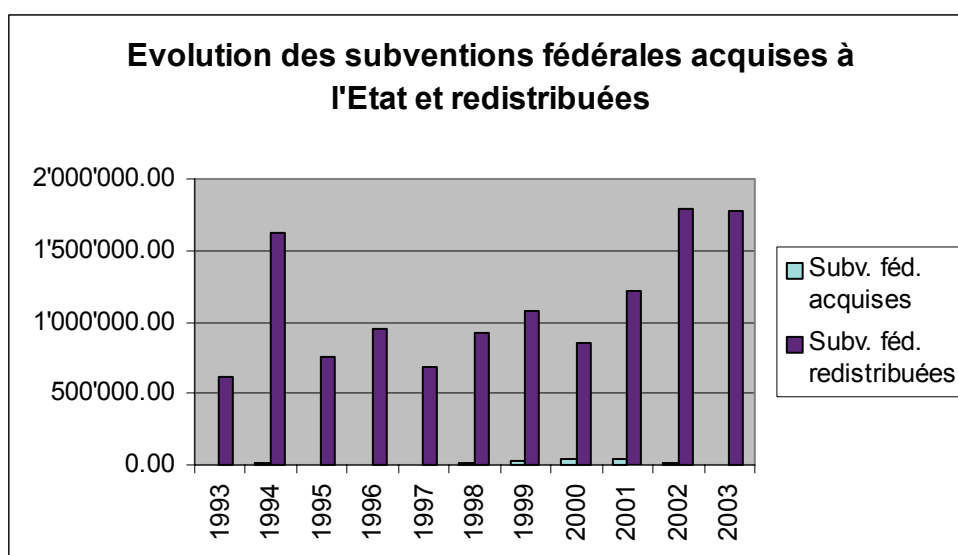
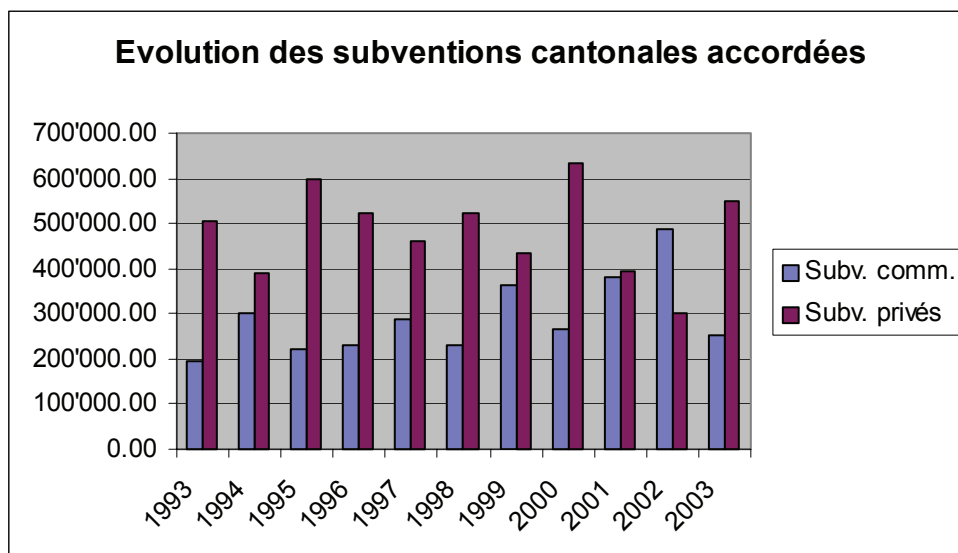
Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier nos engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires. Néanmoins, au 31 décembre 2003, le montant des subventions cantonales à honorer s'élevait à 2.352.918490 francs, soit trois ans du budget actuel.

La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2003 est la suivante:

**Auvernier:** restauration de cinq fontaines, Clos 2-4; **Bevaix:** moulin de Bevaix; **Boudry:** Collège 7, Louis-Favre 8, Louis-Favre 64, Musée de l'Areuse; **Cernier:** remise en état de trois fontaines; **Coffrane:** recensement architectural; **Colombier:** Rue Haute 14, Le Pontet; **Couvet:** Quarre 22; **Cressier:** ancienne église St-Martin; **Engollon:** temple; **Fenin-Vilars-Saules:** moulin de Bayerel à Saules; **Fleurier:** Grand-Rue 10; **Gorgier:** château; **La Brévine:** chapelle de Bémont, temple; **La Chaux-de-Fonds:** théâtre, "ferme des Brandt" Petites-Crosettes 6, Temple-Allemand 103, pavillon de musique des Crêtets, rue Neuve 8, Paix 35, Chasseron 5, temple Saint-Jean, Fleurs 26, Promenade 13, Eplatures 75, synagogue, Pouillerel 12, Alexis-Marie-Piaget 29-31, Sorbiers 21-23, Tertre 3, Tertre 5, Tourelles 9, inventaire des vitraux Art nouveau; **Le Landeron:** Ville 20-22, chapelle de Combes, tour de l'Horloge, étude concernant l'affaissement du Bourg; **Le Locle:** "villa Favre-Jacot" Côte-des-Billodes 6, **Les Brenets:** temple; **Les Planchettes:** temple; **Lignières:** hôtel de commune; **Marin-Epagnier:** Cité-Martini 7, **Môtiers:** hôtel de district, ancienne église priorale, château d'Ivernois; **Neuchâtel:** cénotaphe de la collégiale, collégiale, hôtel de ville, "Le Minaret" rue Guillaume-Farel 9-11, Pommier 7, ancienne abbaye de Fontaine-André, Faubourg de l'Hôpital 21, deuxième phase du recensement architectural; **Peseux:** château; **Rochefort:** temple; **Saint-Aubin:** temple; **Saint-Blaise:** église catholique, temple; **Savagnier:** Four 3; **Thielle-Wavre:** Montmirail; **Travers:** château; **Valangin:** ancienne poste, collégiale; **Objets d'intérêt général:** participation cantonale au fonctionnement du Centre NIKE à Berne, publication d'un ouvrage sur le théâtre de La Chaux-de-Fonds.

Le service est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi participé à la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du Château et musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, du Musée d'histoire naturelle à La Chaux-de-Fonds et du Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel, ainsi que pour le microfilmage des archives de la ville de Neuchâtel et pour le catalogue des blocs architecturaux et autels gallo-romains provenant de l'ancienne église de Cressier.

Subventions accordées en 2003 par le Service de la protection des monuments et des sites					
Subventions cantonales aux communes	Subventions cantonales aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'Etat	Subventions fédérales redistribuées aux communes et aux privés	Total
251.448	548.552	800.000	4649	1'769'586	1.774.235
31.45%	68.55%	100%	0.25%	99.75%	100%



## 10.5. Informations

### *Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques*

La 10<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 13 et 14 septembre 2003 sur le thème "Verre et vitrail". Les visites se sont déroulées à l'Usine électrique et dans la ville de La Chaux-de-Fonds, au Laténium à Hauterive, à l'Observatoire et au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel, dans plusieurs temples du Val-de-Ruz et à Saint-Aubin, ainsi qu'à l'Institut suisse pour la conservation de la photographie à Neuchâtel. Elles ont connu un bon succès puisque 2'800 personnes y ont participé.

Si la plupart des personnes sont venues de Neuchâtel et des régions limitrophes, quelques-unes n'ont pas hésité à se déplacer depuis d'autres cantons ou de France voisine, confirmant par leur présence l'utilité des programmes communs romand et suisse, ainsi que la collaboration avec les régions de Franche-Comté et de Rhône-Alpes.

En outre, les collaborateurs ont mené au cours de l'année plusieurs visites commentées et ont présenté des exposés à la demande de diverses associations et institutions: visites des quartiers anciens, du château, de la collégiale et des bains de l'Évole à Neuchâtel, des salles du Moyen Âge et de l'époque gallo-romaine du Laténium, de la galerie du Pontet, du château et des vestiges de la villa gallo-romaine de Colombier, du théâtre de La Chaux-de-Fonds, de la ville du Landeron, de la chapelle de Combe, de l'hôtel des Six-Communes et du prieuré de Môtiers, du moulin de Bayerel, des temples de Valangin et d'Engollon, de la Maison Blanche à La Chaux-de-Fonds; présentations, au Cercle vaudois d'archéologie, des découvertes récentes d'archéologie médiévale dans le canton de Neuchâtel et, à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, des recensements architecturaux cantonaux. Le service a participé à l'organisation et à l'encadrement du cours fédéral PBC qui s'est tenu à Couvet du 5 au 9 mai 2003. Le Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen-Âge et de l'époque moderne a tenu son assemblée annuelle les 24 et 25 octobre 2003 au Laténium et à Neuchâtel, ce qui a permis de présenter les recherches et réalisations récentes dans le canton. Daniel Glauser a en outre donné une série de cours sur le patrimoine rural au Site de Cernier dans le cadre de la formation des guides-interprètes du patrimoine. Le conservateur a continué de siéger au sein de la Commission fédérale des monuments historiques, du comité de l'Icomos, de la commission scientifique de l'Expert Center pour la conservation du patrimoine bâti, de la commission technique de la cathédrale de Lausanne et de la commission de restauration du temple de Grandson. Il a présidé le Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen-Âge et de l'époque moderne et a été nommé chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg.

### **Exposition**

L'exposition "Au filtre du temps, le Val-de-Ruz" a été mise sur pied au château de Valangin par Mme Françoise Bonnet Borel, conservatrice du musée et château de Valangin, avec le concours de M. Daniel Glauser, recenseur du patrimoine rural. Ouverte du 11 septembre 2003 au 9 mai 2004, elle est consacrée au patrimoine architectural du Val-Ruz au travers de la présentation de photographies anciennes des collections du musée et du service et du recensement récemment achevé des bâtiments ruraux du district.

### **Colloque**

Un colloque intitulé *Un siècle de protection des monuments historiques dans le canton de Neuchâtel. Bilan et perspectives d'avenir*, destiné à marquer le centenaire de l'entrée en vigueur de la première loi neuchâteloise sur les monuments historiques, a été organisé le 18 octobre 2003 par le service, la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel et le Département d'histoire de l'Université de Neuchâtel. Il a réuni une bonne centaine d'auditeurs et ses actes regroupant une dizaine de contributions seront publiés en 2004 par la *Revue historique neuchâteloise*.

### **Publications**

On peut signaler les publications suivantes, dues aux collaborateurs du service ou réalisées sur mandat de celui-ci:

Jacques Bujard, "La protection des biens culturels dans le canton de Neuchâtel", dans *La protection des biens culturels nous concerne tous!*, Actes du Congrès international sur la protection des biens culturels, Berne 23-25.9.2002, Berne, 2003, p. 67-72.

Jacques Bujard et Nicolas Schätti, "Le tombeau des comtes à la Collégiale de Neuchâtel", dans *Berner Zeiten, Berns mutige Zeit, Das 13. und 14. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne, 2003, p. 135.

Claire Piguet et Marc Staehli, "Le tombeau des comtes de Neuchâtel", dans *Art et Architecture en Suisse*, 2003.1, *Monuments funéraires*, p. 44-53.

Jacques Bujard et Claire Piguet, "Le "Minaret" de Philippe Suchard à Neuchâtel", dans *Art et Architecture en Suisse*, 2003.2, *La peinture orientaliste*, p. 44-47.

Le numéro 76-Hiver 2002 de la *Nouvelle revue neuchâteloise*, paru en 2003, s'intitule *Le Manoir du Pontet à Colombier*. Il présente, entre autres contributions:

Jacques Bujard, "La restauration de la galerie et de son décor", "La galerie du Pontet, quelques observations archéologiques", p. 6, 43-44.

Anne-Laure Juillerat, "Un exceptionnel décor de style Empire au Pontet", p. 45-53.

Le numéro 2-3.2003 de la *Revue historique neuchâteloise* est paru sous le titre "Fragments de patrimoine neuchâtelois"; il regroupe plusieurs articles, dont certains émanent des collaborateurs du service ou sont le fruit de mandats de recherche octroyés par ce dernier:

Philippe Bridel, "Le mausolée de Wavre".

Martin Bossert et Claudia Neukom, "Eléments architecturaux romains utilisés en remploi dans l'église Saint-Martin de Cressier NE".

Jacques Bujard et Christian de Reynier, "Aux origines de la ville de Neuchâtel: la tour des Prisons et la tour de Diesse".

Caroline Schuster Cordone, "Dévotion baroque et iconographie mariale: le maître-autel du Cerneux-Péquignot".

Anne-Laure Juillerat, "L'iconographie des boiseries de l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel".

Claire Piguet, "L'Observatoire cantonal de Neuchâtel. Une architecture et un décor Art nouveau entre terre et ciel".

## 11. SERVICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

### 11.1. Prix du Conseil de l'Europe

En 2003, pour la première fois, le *Prix du Musée du Conseil de l'Europe* a récompensé une institution suisse: en l'occurrence, le Laténium «pour sa contribution à une meilleure compréhension du patrimoine culturel européen». Cent-vingt dossiers étaient en concurrence.

Présidée par Peter Schieder, président de l'Assemblée parlementaire, la cérémonie eut lieu le 1<sup>er</sup> avril à Strasbourg, au Palais Rohan, en présence des ministres et députés européens, des autorités de la Ville, du Département du Bas-Rhin, de la Région; de Thierry Béguin, chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, ainsi que René Felber, président de la Fondation «La Tène». Dans sa *laudatio*, Ulla Keding Olofsson, représentante du Forum européen du musée, évoqua les aspects internationaux et novateurs de l'institution démocratiquement décidée par le peuple neuchâtelois. «Laténium», solo de cor composé tout exprès par Jean-Luc Darbellay et interprété par son fils Olivier, mit fin aux festivités.

Organisée au Palais de l'Europe sous l'égide de la Représentation permanente de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, une exposition de photographies présentait les diverses réalisations de l'archéologie neuchâteloise.

### 11.2. Le 100'000<sup>e</sup> visiteur

Domiciliés à Bienne, Hedy et René Erlacher franchissaient le seuil du Laténium le 29 mai, en ignorant qu'ils y étaient attendus car 100'000 visiteurs en 21 mois d'ouverture, ça se fête. Le succès rencontré par la présentation de nos racines plurimillénaires se confirme: 40'621 visiteurs en 2003 (40'927 en 2002); rappelons que la «cible» fixée dans le rapport à l'intention du Grand Conseil était de 35'000 visiteurs par an. Le personnel d'accueil a guidé 653 groupes, scolaires en majorité mais provenant également d'associations, entreprises, administrations, groupes d'amis, professionnels de l'architecture ou de la muséologie.

Mentionnons plus particulièrement Mgr Joseph Roudit, évêque de Saint-Maurice; le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève; les mécènes et sponsors de la Fondation La Tène; le rectorat et l'administration centrale de l'Université de Neuchâtel; l'Agence universitaire de la francophonie; l'Office fédéral de la santé publique; les gagnants du concours scolaire intercantonal «Environnement + Jeunesse»; la Société d'Art public de Genève; le Centre patronal vaudois; la Maison de l'architecture de la Drôme; la 1<sup>ère</sup> Cour de droit public du Tribunal fédéral; l'Institut suisse de police; les participants à divers cours de muséologie ou de gestion culturelle organisés par les Universités de Lausanne ou Genève; le personnel du Musée de Bibracte, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray.

### 11.3. «Aux origines de Paris»

Aux espaces consacrés à l'archéologie neuchâteloise s'ajoute chaque année une exposition temporaire créée par Michel Egloff, directeur, et Denis Ramseyer, conservateur adjoint. En 2003, Lutèce et les Parisii furent à l'honneur, grâce aux excellentes relations que le Laténium entretient avec le Musée Carnavalet et le directeur de ses collections archéologiques, Philippe Velay. De tels liens remontent à la découverte, en bord de Seine, de constructions «lacustres» et de pirogues contemporaines des vestiges retrouvés dans le lac de Neuchâtel. La conservation d'un arc en bois d'if avait été confiée en 1991 au Musée cantonal d'archéologie par Jacques Chirac, alors maire de Paris; ainsi s'offrit l'occasion de parallèles entre deux contrées qui connurent presque simultanément les débuts de l'agriculture et de la sédentarité.

Mise sur pied par l'équipe du Laténium - complétée par Arno Poroli, socleur, et Laurent Junod, éclairagiste -, l'exposition attira 31'682 visiteurs. Le 9 mai, l'inauguration fut honorée par la présence de représentants du Conseil de l'Europe: Eddy O'Hara, vice-président de la sous-commission du patrimoine culturel, souligna les liens déjà anciens qui unissent le Conseil de l'Europe et le Service cantonal d'archéologie.

Ne se limitant pas aux vestiges néolithiques, «Aux origines de Paris» offrait un «travelling» de 400'000 ans, des premiers tailleurs de silex à Clovis. Comme à l'accoutumée, un catalogue illustré en demeure le témoignage durable. De surcroît, de telles manifestations permettent à quelques étudiants de l'Institut de préhistoire de l'Université d'effectuer un stage en muséographie archéologique.

#### **11.4. Le parc du Laténium**

Grâce à un don important de la Fondation de famille Sandoz, le «jardin de la découverte» se présente désormais sous sa forme définitive. Eclairage du campement préhistorique de Monruz, réfection de la maison de l'âge du Bronze, panneaux explicatifs bilingues, espace de jeux agrémentent désormais la zone reliant le musée au lac.

La réalisation confiée à l'entreprise «Museum développement» fut inaugurée le 13 septembre à l'occasion de la Journée du patrimoine, vouée cette année à la verrerie. Une spécialiste de ce matériau fabriquait des perles multicolores, tandis que les guides du musée commentaient les récipients romains qui y sont exposés ou aidèrent les enfants, nombreux, à réaliser la mosaïque de leurs rêves. Bel enthousiasme qui se manifesta aussi, ce même jour, lors de la première du film consacré à la barque «Altaripa», flottant devant les quais où s'affairaient des charpentiers; à la hache de pierre, ils façonnaient un nouvel esquif, copie conforme d'une pirogue néolithique de Paris-Bercy.

#### **11.5. «Altaripa: aux sources de l'architecture navale celtique»**

Réalisé sous la direction scientifique de Béat Arnold, archéologue cantonal, le film de Stéphane Brasey et Laurent Huguenin-Elie illustre le chaland gallo-romain de Bevaix découvert en 1970. Lien entre Jura et «Espace Mittelland», il servit à transporter les pierres destinées à la construction de la colonie romaine d'Avenches. Alliance de la technicité et d'une archéologie expérimentale non dénuée de hardiesse, la reconstitution du chaland antique ouvre maintenant sa voile aux vents du lac de Neuchâtel.

Le DVD du film est disponible au Laténium.

#### **11.6. Terrain, atelier, laboratoire**

En plein air ou en salles d'exposition, desk d'accueil, dépôts, bureaux, ateliers, laboratoires s'exerce le talent des collaborateurs du service et musée d'archéologie. Evoquons les principales missions en cours d'accomplissement.

Les fouilles autoroutières s'étant achevées sur le terrain, ce sont leurs résultats qui se trouvent mis en valeur, préludes aux monographies en chantier. Ici ou là s'impose néanmoins la nécessité d'interventions de sauvetage sans lesquelles une part non négligeable de notre patrimoine se trouverait anéantie. En 2003, outre cinq autres interventions, ce fut le cas à Marin-Epagnier sur le célèbre site de La Tène – notre «Parthénon», en quelque sorte – qui donna son nom à la civilisation celtique et européenne du 2<sup>e</sup> âge du Fer. L'emplacement des fouilles de Paul Vouga (1908 - 1909, 1911) put y être localisé, enrichi des constats que permet aujourd'hui l'évolution des techniques de fouille et d'interprétation. Pour des raisons indépendantes de la volonté des archéologues, les travaux durent se dérouler sous les yeux des campeurs, curieux mais décidément fort patients.

A 1 km au nord de ce site, au lieu-dit «Les Bourguignonnes», fut sondée une parcelle de plus d'un hectare où s'élèvera un centre commercial. Grâce à l'appui financier de l'entreprise *Migros*, le travail s'effectua dans de très bonnes conditions, bien que sous un climat caniculaire. Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer, Gallo-Romain furent au rendez-vous; parfaitement conservé, un pieu de chêne a livré la date d'abattage de 211 av. J.-C., autrement dit de l'époque de La Tène II.

En dendrochronologie également se sont poursuivies les mensurations et datations des pieux de Neuchâtel-Fun'ambule (IV<sup>e</sup> millénaire) et d'Hauterive-Champréveyres (I<sup>er</sup> millénaire, âge du Bronze final). Quant à la courbe continue des bois palafittiques de Suisse, elle orne désormais la salle de conférences du *Laténium*, agrémentée d'objets se référant aux phases culturelles du Néolithique et de l'âge du Bronze.

Le musée continue à accueillir des stagiaires se préparant à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds: Magali Stoller, Géraldine Voumard, Annina Pinösch. Sous la conduite de Beat Hug, elles acquièrent à Hauterive les connaissances de base qui leur permettront de poursuivre une formation en conservation et restauration.

Mentionnons enfin deux journées de travail de la Commission internationale de nomenclature de l'os préhistorique, qui se sont tenues au *Laténium* les 4 et 5 décembre sous la présidence du conservateur adjoint.

### 11.7. Collections enrichies

Friedrich Steffen (1919 - 2003), pharmacien genevois passionné d'archéologie, avait décidé depuis longtemps de léguer sa magnifique collection d'antiquités lacustres au Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel. Comportant plus de 2000 objets, elle s'y trouve maintenant en cours d'inventaire.

Hans-Georg Bandi, professeur émérite de préhistoire à l'Université de Berne et docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel, a généreusement offert sa bibliothèque scientifique au *Laténium*.

Après de deux vendeurs différents, le Musée a pu acheter les objets que voici:

- une épée celtique trouvée au 19<sup>e</sup> siècle dans la région des Trois-Lacs;
- une huile d'Auguste Bachelin représentant les fouilles de La Tène en 1878.

Patrick Gassmann, dendrochronologue et plongeur, eut la bonne fortune de découvrir à Saint-Aubin un pot intact remontant à la civilisation de Cortaillod, ainsi qu'un crâne humain daté, par la méthode du radiocarbone, entre 3370 et 3033 avant notre ère.

Signalons que ce même collaborateur obtint en 2003 le *Prix Jean-Pierre Jéquier de l'Université*, en reconnaissance de sa contribution à l'étude de la préhistoire neuchâteloise.

### 11.8. Commissions, conférences

Présidée par Daniel Ruedin, chef du Service des affaires culturelles, la Commission de gestion du *Laténium* a siégé à cinq reprises.

La Commission spéciale d'archéologie pour la construction de la route nationale 5 a tenu sa séance annuelle le 19 juin, sous la présidence du professeur Daniel Paunier.

Le directeur du musée a présenté cinq conférences: à Genève, à Berne, au Mont-Vully, à Zoug et à La Tour-de-Peilz.

### 11.9. Une base de fouilles... mais où?

La fin - sur le terrain, du moins - des grands chantiers archéologiques de l'autoroute A5 ravive un problème demeuré sans solution durant une décennie, mais devenu urgent: quel terrain attribuer



aux containers, engins de fouilles, locaux du service? Les sites de Colombier-La Saunerie, Bevaix-Treytel, Boudry-Les Iles ont été envisagés tour à tour, sans s'avérer adéquats.

## 11.10. Publications

### ARNOLD Béat

- 2003a Les pirogues néolithiques de Bercy. In: *Aux origines de Paris* (catalogue d'exposition), Hauterive, Laténium, pp. 48-53.
- 2003b Les haches en pierre, en bronze et en fer: abattage expérimental de gros chênes destinés, en particulier, à la construction des pirogues. *Archéologie suisse*, 26/4, pp. 43-45.

### BESSE Marie

- 2001 Bell Beaker common ware: a discussion of its problems illustrated by the Rhône-Rhine corridor. In: NICOLIS Franco, éd., *Bell Beakers today: pottery, people, culture, symbols in prehistoric Europe*, 1, Trento, Servizio Beni Culturali, pp. 277-287.
- 2003 *L'Europe du 3<sup>e</sup> millénaire avant notre ère: les céramiques communes au Campaniforme*. Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 94, 220 pp. (thèse de doctorat).
- 2003 Les céramiques communes des Campaniformes européens. *Gallia préhistoire*, 45, pp.205-258.

### BESSE Marie et STRAHM Christian

- 2001 The components of the Bell Beaker Complex. In: NICOLIS Franco (cf. supra), pp. 103-110.

### BESSE Marie, STAHL GRETSCH Laurence-Isaline et CURDY Philippe (éd.)

- 2003 *Constella Sion. Hommage à Alain Gallay*. Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 95, 496 pp.

### BESSE Marie et MOTTET Manuel

- 2003 De la cabane au hameau, du hameau au village: l'habitat néolithique moyen du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse). In: *Constella Sion. Hommage à Alain Gallay*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 95, pp. 189-196.

### BRASEY Stéphane, HUGUENIN-ELIE Laurent et ARNOLD Béat

- 2003 *Altaripa: aux sources de l'architecture navale celtique*. Hauterive, Service et musée d'archéologie de Neuchâtel (DVD, film de 34 minutes).

### BUJARD Jacques et MOREROD Jean-Daniel

- 2002 Colombier NE, de la villa au château. L'archéologie à la recherche d'une continuité. In: WINDLER Renata et FUCHS Michel, éd., *De l'Antiquité tardive au haut Moyen-Âge (300-800). Kontinuität und Neubeginn*, Bâle, Société suisse de préhistoire et d'archéologie (Antiqua, 35), pp. 49-57.

### BURG Alexander von, et PILLONEL Daniel

- 2003 Bevaix/La Prairie-ouest (Neuchâtel, Suisse). Datations multiples d'une fosse-foyer rectangulaire du Bronze final (typologie de la céramique, dendrochronologie, <sup>14</sup>C et archéomagnétisme). In: FRERE-SAUTOT Marie-Chantal, éd., *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*. Montagnac, Monique Mergoïl (Préhistoires, 9), pp. 543-553.

### CATTIN Marie-Isabelle

- 2002 El remuntatge de les restes lítiques: organització interna dels assentaments i lligams entre jaciments. *Cota Zero*, 17, pp. 117-128.

**CHAUVIÈRE François-Xavier**

- 2002 Industries et parures sur matières dures animales du Paléolithique supérieur de la grotte de Caldeirão (Tomar, Portugal). *Revista portuguesa de Arqueologia*, 5/1, pp. 5-28.
- 2003a Archéologie et travaux universitaires à Neuchâtel: premier bilan des mémoires de licence en préhistoire (1975-2002). *Revue Historique Neuchâteloise*, 2003/1, pp. 45-62.
- 2003b Les aiguilles à chas de la grotte de la Vache. In: CLOTTE Jean et DELPORTE Henri, *La grotte de la Vache (Ariège)*, 1. *Les occupations du Magdalénien*, Paris, co-éd. du CTHS/RMN, Documents préhistoriques, 16, pp. 325-330.
- 2003c Les ellipsoïdes de la grotte de la Vache. *Ibid.*, pp. 357-360.
- 2003d Les aiguilles à chas de la grotte de la Vache. In: CLOTTE Jean et DELPORTE Henri, *La grotte de la Vache (Ariège)*, 2. *L'art mobilier*, Paris, co-éd. du CTHS/RMN, Documents préhistoriques, 16, pp. 320-322.
- 2003e Les ellipsoïdes de la grotte de la Vache. *Ibid.*, pp. 384-386.

**CHAUVIÈRE François-Xavier et al.**

- 2002 Toutes les coquilles du Roc-de-Sers (Sers, France) sont-elles solutréennes ? *Antiquités nationales*, 34, pp. 15-28.
- 2003a Nouveau sondage sur le site paléolithique des Petits Guinards à Creuzier-le-Vieux (Allier, France): des données inattendues. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 100/3, pp. 591-596.
- 2003b Constitution, territoires d'approvisionnement et fonction des sites du Paléolithique supérieur de la basse vallée du Côa (Portugal). In: KOZLOWSKI Janusz (éd.), *Les structures d'habitat et l'exploitation du territoire au Paléolithique supérieur en Eurasie*, British Archaeological Reports, pp. 83-92.
- 2003c Le Paléolithique supérieur récent du nord du Massif Central: des données inattendues sur le site des Petits Guinards à Creuzier-le-Vieux (Allier, France). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 10/1, pp. 77-93.
- 2003d Synthèse sur l'industrie en matières dures animales de La Vache. In: CLOTTE Jean et DELPORTE Henri, *La grotte de la Vache (Ariège)*, 1. *Les occupations du Magdalénien*, Paris, co-éd. du CTHS/RMN, Documents préhistoriques, 16, pp. 363-366.

**EGLOFF Michel**

- 2003a Laténium, Parc et musée d'archéologie de Neuchâtel, *Ville de Neuchâtel, Bibliothèques et musées*, 2002, pp. 208-217.
- 2003b Des bifaces aux premières églises. In: *Aux origines de Paris* (catalogue d'exposition), Hauterive, Laténium, pp. 11-13.
- 2003c Clovis à Paris. *Ibid.*, pp. 72-77.
- 2003d *Laténium. Guide de visite* (avec RAMSEYER Denis et ETTER Michel). Hauterive, Laténium, 46 pp.
- 2003e Préhistoire du bouquetin. In: WEISSBRODT Michel, *Bouquetins du Creux du Van*, Colombier, éd. du Château, p. 8.
- 2003f «Nos ancêtres les Helvètes», entretien radiophonique avec WACKERNAGEL Wolfgang, RSR, Espace 2, Lausanne.

**EGLOFF Michel et RAMSEYER Denis (éd.).**

- 2003 *Aux origines de Paris*. Catalogue d'exposition, Hauterive, Laténium, 101 pp.

**GRAENET Gabrielle**

- 2003 Romains entre lac et Jura. Le Haut Moyen Age dans le canton de Neuchâtel. *Revue historique neuchâteloise*, 2003/1, pp. 61-79.

**HONEGGER Matthieu**

- 2002a La station littorale de Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse): une place centrale au sein du monde lacustre. In: BILLARD Cyrille, *Internéo*, 4, Paris, Société préhistorique française, pp. 51-57.
- 2002b Evolution de la société dans le bassin de Kerma (Soudan), des derniers chasseurs cueilleurs au premier royaume de Nubie. *Bulletin de la Société française d'Égyptologie*, 152, pp. 12-27.
- 2002c Les influences méridionales dans les industries lithiques du Néolithique suisse. In: BAILLY Maxence, FURESTIER Robin, PERRIN Thomas, éd. *Les industries lithiques taillées holocènes du Bassin rhodanien: problématiques et actualités*, Montagnac, Monique Mergoïl, pp. 135-147.
- 2003a Grupo A e Pre-Kerma. In: *Nubia. Los reinos del Nilo en Sudan* (catalogue d'exposition), Barcelone, La Caixa, pp. 35-40.
- 2003b Exploitation du territoire et habitat dans les sociétés pastorales du Soudan: l'exemple de Kerma entre les 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. In: BESSE Marie, STAHL-GRETSCH Laurence-Isaline, CURDY Philippe éd., *Constella Sion. Hommage à Alain Gallay*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 95, pp. 341-352.
- 2003c Peuplement préhistorique dans la région de Kerma. In: BONNET Charles et al., Les fouilles archéologiques de Kerma (Soudan). *Genava, n.s.*, 51, pp. 281-290.

**HONEGGER Matthieu et DESIDERI Jocelyne**

- 2003 Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse). In: *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Paris, Mémoires de la Société Préhistorique Française, pp. 219-230.

**KAESER Marc-Antoine**

- 2003 Archéologie neuchâteloise: deux décennies de publications. *Revue historique neuchâteloise*, 2003/1, pp. 3-41.

**MIEVILLE Hervé**

- 2003 Les Parisii. In: *Aux origines de Paris* (catalogue d'exposition), Hauterive, Laténium, pp. 54-59.

**PATHOU-MATHIS Marylène, CATTELAÏN Pierre et RAMSEYER Denis**

- 2003 L'industrie osseuse pré- et protohistorique en Europe. Approches technologiques et fonctionnelles. *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 26, Amay.

**PES Javier**

- 2003 High watermark: The Laténium. *Museum Practice Magazine*, 23, pp 22-27.

**PINESI Jean**

- 2003 Le présent n'existe pas. Interview de Michel Egloff. *Coopération*, 23, 4 juin, pp.94-95.

**RAMSEYER Denis**

- 2003a Les fosses à galets chauffés de Suisse occidentale. In: FRERE-SAUTOT Marie-Chantal, éd., *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des Métaux*, Montagnac, Monique Mergoïl, pp. 71-76.
- 2003b Fours, foyers et autres structures de combustion. Ethnoarchéologie chez les Kouyas de Côte-d'Ivoire. *Ibid.*, pp. 225-230.
- 2003c Perle en verre, perles en ambre, lingot en cuivre, applique en bronze. In: BAUDAIS Dominique et PIUZ Valérie, éd., *Préz-vers-Siviriez "La Monteneire", un habitat de l'âge du Bronze dans la Glâne*, Archéologie fribourgeoise, 18, éd. Universitaires, Fribourg, pp. 218-226.

- 2003d Aux origines de Paris: scénario de l'exposition. In: *Aux origines de Paris* (catalogue d'exposition), Hauterive, Laténium, pp. 18-23.
- 2003e Vie quotidienne au bord de la Seine ou sur les rives du lac de Neuchâtel, il y a 6'000 ans. *Ibid.*, pp. 42-47.

**SCHWAB Hanni**

- 2003 Neolithische Siedlungen auf den Ufern von Broye und Zihl. *Helvetia Archaeologica*, 34/133, pp. 2-19.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>2003 EN BREF .....</b>	<b>1</b>
<b>1. SECRETARIAT GENERAL .....</b>	<b>8</b>
1.1. Législation générale .....	8
1.2. Personnel administratif du département de l'instruction publique et des affaires culturelles .....	9
1.3. Bâtiments scolaires communaux .....	10
1.4. Activités générales et sociales .....	12
1.5. Contentieux .....	14
<b>2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC .....</b>	<b>15</b>
<b>3. OFFICE DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE SCOLAIRES .....</b>	<b>16</b>
3.1. Centre de compétence – recherche et statistique .....	16
3.2. Centre de compétence – réseau-médiathèques .....	17
3.3. Centre de compétence – pédagogie .....	17
3.4. Centre de compétence – gestion des écoles .....	18
<b>4. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE .....</b>	<b>19</b>
4.1. Enseignement préscolaire .....	19
4.2. Enseignement primaire .....	21
4.3. Enseignement secondaire 1 .....	23
4.4. Législation .....	26
4.5. Commissions consultatives .....	26
4.6. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes .....	29
4.7. Epreuves .....	30
<b>5. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>35</b>
5.1. Rapport du service .....	35
5.2. Législation .....	37
5.3. Hautes écoles spécialisées .....	37
5.4. Ecoles de la formation professionnelle, de la santé et du social .....	38
5.5. Apprentissage dans l'industrie, l'artisanat et le commerce .....	42
5.6. Commissions consultatives .....	43
5.7. Titres délivrés .....	45
5.8. Cours de perfectionnement .....	46
5.9. Ecole technique du soir .....	47
<b>6. SERVICE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE .....</b>	<b>48</b>
6.1. Rapport du service .....	48
6.2. Législation .....	49
6.3. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel sur l'année universitaire 2002-2003 .....	51
6.4. Lycée Denis-de-Rougemont .....	60
6.5. Lycée Blaise-Cendrars .....	61
6.6. Lycée Jean-Piaget .....	62
6.7. Université populaire neuchâteloise .....	63
<b>7. SERVICE DE LA JEUNESSE .....</b>	<b>64</b>
7.1. Direction .....	64
7.1.1. Mesures de lutte contre la délinquance juvénile et la violence à l'école (selon le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 23 août 2000) – démarches suivies par le Service de la jeunesse .....	64
7.2. Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs) .....	68
7.3. Office des bourses .....	68
7.4. Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle .....	71
7.5. Office médico-pédagogique .....	83
7.6. Coordination des prestations d'orthophonie .....	87
7.7. Centre de psychomotricité .....	89

7.8.	Office de la petite enfance .....	89
7.9.	Service des sports .....	97
<b>8.</b>	<b>SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES.....</b>	<b>105</b>
8.1.	Législation et personnel .....	105
8.2.	Généralités .....	105
8.3.	Commission – groupe de travail – sous-commission .....	109
8.4.	Musique .....	110
8.5.	Théâtre et centres culturels .....	112
8.6.	Arts et lettres.....	113
8.7.	Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques .....	114
8.8.	Arts .....	114
8.9.	Lettres.....	115
8.10.	Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal .....	116
8.11.	Actions et manifestations culturelles diverses.....	116
8.12.	Décoration artistique des bâtiments officiels.....	118
8.13.	Lecture et bibliothèques.....	118
8.14.	Bibliobus neuchâtelois .....	120
8.15.	Cinéma .....	122
8.16.	Classement de films .....	122
8.17.	Institut neuchâtelois .....	122
8.18.	Evolution des charges nettes du service des affaires culturelles .....	123
8.19.	Evolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DIPAC" .....	123
8.20.	Répartition des charges du secteur "Affaires culturelles du DIPAC" – année 2003 (service des affaires culturelles, service de la protection des monuments et des sites, service et musée d'archéologie, service des archives de l'Etat et Conservatoire neuchâtelois) .....	124
<b>9.</b>	<b>CONSERVATOIRE NEUCHATELOIS .....</b>	<b>125</b>
9.1.	Conservatoire de musique de Neuchâtel .....	127
9.2.	Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds/Le Locle .....	130
<b>10.</b>	<b>SERVICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES .....</b>	<b>134</b>
10.1.	Généralités .....	134
10.2.	Connaissance .....	134
10.3.	Protection.....	135
10.4.	Conservation.....	135
10.5.	Informations .....	137
<b>11.</b>	<b>SERVICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE .....</b>	<b>140</b>
11.1.	Prix du Conseil de l'Europe.....	140
11.2.	Le 100'000 <sup>e</sup> visiteur .....	140
11.3.	«Aux origines de Paris» .....	140
11.4.	Le parc du Laténium .....	141
11.5.	«Altariipa: aux sources de l'architecture navale celtique» .....	141
11.6.	Terrain, atelier, laboratoire.....	141
11.7.	Collections enrichies .....	142
11.8.	Commissions, conférences.....	142
11.9.	Une base de fouilles... mais où? .....	142
11.10.	Publications .....	143
<b>12.</b>	<b>SERVICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT .....</b>	<b>147</b>
12.1.	Personnel.....	147
12.2.	Informatisation du service .....	147
12.3.	Travaux.....	147
12.4.	Dépôts .....	148
12.5.	Locaux .....	148
12.6.	Divers .....	148
<b>13.</b>	<b>COLLABORATION INTERCANTONALE .....</b>	<b>149</b>
13.1.	Conférence des chefs de département.....	149
13.2.	Conférence des chef-fe-s de service .....	150
13.3.	Conférence des secrétaires généraux (CSG).....	151
13.4.	Conférences des délégués cantonaux aux affaires culturelles .....	151
13.5.	Conférences universitaires .....	152
<b>14.</b>	<b>TABLEAUX STATISTIQUES .....</b>	<b>153</b>

14.1.	Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 décembre 2003 a) .....	153
14.2.	Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 décembre 2003 (1).....	154
14.3.	Ecoles enfantines - Année scolaire 2003-2004 .....	155
14.4.	Ecoles primaires année scolaire 2003-2004.....	158
14.5.	Ecoles secondaires .....	160
14.6.	Statistiques relatives aux lycées.....	165
14.7.	Préapprentissage – Année scolaire 2003-2004.....	165
14.8.	Formations de base à plein temps – Année scolaire 2003-2004.....	166
14.9.	Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2003-2004.....	167
14.10.	Cours préparatoire à la maturité professionnelle - Année scolaire 2003-2004 .....	168
14.11.	Maturités professionnelles - Année scolaire 2003-2004.....	169
14.12.	Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2003-2004.....	171
14.13.	Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2003-2004 .....	172
14.14.	Haute école neuchâteloise - Année scolaire 2003-2004 .....	173
14.15.	Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2003-2004.....	174
14.16.	Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2003-2004 .....	176
14.17.	Examens de fin d'apprentissage.....	177
14.18.	Université .....	178
14.19.	Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2003 .....	184
<b>15.</b>	<b>COMPTES.....</b>	<b>185</b>
15.1.	Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2002 .....	185
15.2.	Ecoles enfantines, 2002 .....	186
15.3.	Ecoles primaires, 2002 .....	187
15.4.	Enseignement secondaire 1, comptes 2002.....	188
15.5.	Ecoles secondaires 1, 2002 .....	189
15.6.	Enseignement secondaire 2, comptes 2002.....	190
15.7.	Lycées cantonaux, 2002.....	191
15.8.	Lycée communal, 2002 .....	192
15.9.	Formation professionnelle, comptes 2002.....	193
15.10.	Résumé des charges de l'instruction publique et des affaires culturelles en 2002.....	196
15.11.	Résumé comparatif des charges relatives à l'instruction publique et aux affaires culturelles en 2002 .....	198
15.12.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2002 .....	199
15.13.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2002 .....	200
	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2002 (suite) .....	201
15.14.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2002 .....	202
15.15.	Tableau des subventions versées par l'Etat à la ville de Neuchâtel pour l'enseignement secondaire 2 en 2002.....	203
15.16.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour la formation professionnelle en 2002 .....	204
15.17.	Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2003 .....	205